

La Verrière, juin 2019

Très Honorable Secrétaire-Général,

Par cette lettre, je suis heureux de vous confirmer que la Société OSILOG soutient de façon continue depuis maintenant 9 ans les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

OSILOG, qui est spécialisée dans la distribution de consommables informatiques et l'infogérance de solutions d'impression, s'investit continûment à intégrer les 10 principes dans sa culture commerciale, et dans ses modes opératoires.

L'année 2018 a été riche pour l'entreprise en matière de responsabilité sociétale :

- Nous avons développé la collaboration engagée en 2017 en matière de récupération des déchets avec un ESAT qui s'est spécialisé dans le tri et la valorisation des consommables d'impression. Nous avons également mis en place les procédures liées à la nouvelle classification des consommables usagés en déchets DEEE.
- Nous avons renforcé les exigences RSE vis-à-vis de nos fournisseurs sur les produits que nous distribuons
- Nous avons remodelé notre site institutionnel et avons mis en valeur les engagements de développement durable auxquels nous souhaitons associer nos clients
- Nous avons collecté les tickets restaurants en fin de validité pour les remettre à des organismes qui luttent contre la pauvreté et nous avons établi un cursus de présentation des activités de l'entreprise pour les jeunes issus de quartiers défavorisés

Nous communiquons toujours en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial dans nos offres commerciales et sur notre site institutionnel www.osilog.eu. Un lien direct permet aux visiteurs de basculer instantanément sur votre site www.un.org.

Je vous prie d'agréer, très honorable Secrétaire général, l'expression de toute ma considération.

Jean MARTIN, Président

Je suis directement en relation avec les bureaux du Pacte Mondial, n'hésitez pas à me contacter sur mon adresse mail : jmartin@osilog.fr si vous désirez plus de précisions sur nos avancées et nos projets.

Nom de l'entreprise : Osilog

Activité : distribution de consommables informatiques et gestion de solutions d'impression

Effectif : 33

Présentation générale de la société

Osilog est une SAS au capital de 1 172 000 €, avec un actionariat français. Elle opère en France pour tous types de clients, distribuant des consommables et accessoires informatiques, gérant des **parcs d'équipements d'impression de toutes Marques** (Brother, Canon, Dell, Epson, HP, Konica, Kyocera, Lexmark, Oki,, Ricoh, Toshiba, Xerox...) y compris des produits re-manufacturés souvent issus de circuits de collecte nationaux.

500 000 produits sont mouvementés chaque année, ils sont essentiellement fabriqués dans des pays à main d'œuvre peu coûteuse et importés en Europe par les Marques citées plus haut.

La société emploie 34 personnes en France directement et fournit une charge de travail externe pour environ 35 personnes (en Equivalent Temps Plein) ; elle possède une filiale employant directement 30 personnes.

Depuis fin 2015, Osilog fait partie du **Groupe C'Pro** qui compte près de 1500 personnes et génère près de 500 M€ de CA consolidé.

Le siège du Groupe C'Pro est à Valence. Ses capitaux sont également français.

Intégration des 10 Principes dans la Stratégie, les Opérations et la chaîne de valeur (Critères 1 & 2)

Management, Implication et Communication

Les 10 principes ont été déclinés dans le système Qualité Sécurité Environnement Responsabilité, en particulier dans le Manuel de Management Intégré Osilog et dans la Charte adoptée par les collaborateurs et intervenants.

Les objectifs sont établis lors de la Revue de Direction et leur suivi est assuré trimestriellement, lors de Comités dédiés à ces sujets : les différents responsables opérationnels de l'entreprise remplissent solidairement les actions utiles à l'atteinte des objectifs de développement durable

Le Président est porteur de la définition des objectifs annuels et du respect de ceux-ci y compris dans la filiale ; les résultats de la politique de développement durable sont synthétisés dans le rapport de gestion annuel qui est discuté avec les représentants des actionnaires Osilog.

A travers les **Chartes** partagées avec les collaborateurs et intervenants externes, et à travers les **Accords** mis en place avec ses partenaires, Osilog affiche sa détermination à opérer de façon **Responsable** et participe activement aux politiques locales notamment dans le développement de **l'économie circulaire**.

OSILOG s'est engagée dans un process d'**amélioration continue de sa politique RSE**. Des réunions d'informations, des collecteurs d'idées et de remarques (Infocentre, enquête de satisfaction sur Osilog.eu) permettent à tous les collaborateurs et Parties Prenantes de signaler un évènement, de déclarer un comportement inadéquat, de proposer une amélioration, ou de témoigner d'une action de progrès.

La charte Osilog prend en compte le respect des principes et le devoir d'alerte en cas de posture inadéquate.

Les élections des délégués du personnel sont organisées à chaque échéance légale et une réunion entre Président et Délégués élus se tient mensuellement.

Au 31 décembre 2018, l'effectif total de la Société est de 33 personnes dont 16 femmes et 17 hommes, 24 personnes sont basées au siège à La Verrière (78) et 9 dans les agences de province. L'âge moyen est de 42 ans (de 20 à 60 ans) ;

En 2018, 4 salariés ont été embauchés en CDI, 5 départs ont eu lieu (3 ruptures conventionnelles, 1 démission et 1 licenciement).

La société applique les accords collectifs de la branche « Commerce de Gros », travaille avec l'organisme de formation Intergros, attribue des primes individuelles au mérite, et aménage un accès à l'actionnariat pour les salariés qui en expriment l'intérêt : 50 % de ses salariés sont actionnaires de la société. Son dirigeant collabore avec un syndicat patronal et porte un mandat de représentation dans un organisme publicManagement

La politique Osilog est communiquée sur notre site Web www.osilog.eu (Qualité, Environnement, Hygiène, Sécurité et Responsabilité Sociétale) : ce site permet également de recevoir les avis et remarques aux pratiques Osilog que ce soit lié à la politique environnementale ou à tout autre sujet.

Qualité et Chaine de valeur sur les 3 profils d'activité : distribution, solutions et services



... LES PRODUITS DISTRIBUÉS



Osilog distribue des consommables et des équipements informatiques, qui sont fabriqués et importés en Europe par les **constructeurs informatiques internationaux** (ces constructeurs adhèrent pour la plupart au Global Compact) :

- en important les produits, ils engagent leur responsabilité et se portent garant du respect des normes Européennes
- en adhérant au Pacte de l'ONU, ils engagent globalement leur responsabilité sociétale sur leur supply chain.

Osilog a mis en place une veille régulière sur les « garanties » des produits qu'elle distribue avec l'objectif que plus de 95 % des achats produits effectués par Osilog soient couverts par des engagements « Responsables » répondant ou équivalents aux 10 principes du Pacte Mondial.

En complément de cette veille, la contribution principale d'Osilog sur le cycle de vie de ces produits est de :

- proposer à ses clients des solutions de collecte des cartouches vides (encre et toner) en coopération avec les producteurs-constructeurs pour assurer la traçabilité finale des consommables ;
- veiller à ce que son activité de distribution (stockage, transport) s'inscrive bien dans les exigences de Développement Durable. Osilog a mis en place une procédure de **traçabilité** informatique des colis, reliée à la logistique des transporteurs, permettant de suivre **en temps réel** le déroulement de toutes les livraisons et de minimiser les incidents facteurs de gaspillages énergétiques et de pertes de temps.



... LES SOLUTIONS D'IMPRESSION

Osilog intègre chez ses clients des solutions qui sont également fabriquées et importées en Europe par les **constructeurs internationaux de moyens d'impression**.

Les dispositions en place dans le cadre de la distribution restent applicables dans cette activité.

La contribution complémentaire d'Osilog sur le cycle de vie de ces solutions est de conseiller ses clients pour qu'ils réduisent le coût de leurs pages imprimées. Tous les facteurs de coûts avérés sont pris en compte, de la mise en service jusqu'à la gestion de fin de vie des équipements en passant par la gestion de tous les consommables et déchets prévisionnels.

Des solutions de management des flux d'impression et de dématérialisation des supports sont proposées pour réduire les gaspillages et impressions inutiles.

Dans cette activité chaque dossier est porteur de sa propre efficacité avec ses propres indicateurs.

Chaque gain et chaque perte de dossier apporte un éclairage sur la pertinence des solutions proposées aux Clients et permet à Osilog d'ajuster ses offres et d'améliorer ses méthodes.



... LE SERVICE

Les services offerts par Osilog s'inscrivent dans le maintien en conditions opérationnelles des équipements informatiques et principalement des parcs d'impression.

Ces services peuvent être divisés en 2 volets, l'entretien et la maintenance dont les objectifs sont :

- d'alimenter de façon optimale les équipements en consommables et éviter les gaspillages - ne changer les consommables qu'en fin de vie, ne stocker les consommables qu'en quantité raisonnable, regrouper les livraisons pour éviter les surconsommations énergétiques, l'encombrement des routes et des services de réception clients
- de Réparer les équipements en panne au plus vite et du premier coup pour éviter la multiplication des matériels de secours et les déplacements multiples

Dans cette activité, l'accompagnement, la compétence et l'efficacité technique des intervenants est un facteur important : des plans dynamiques de formation (préventifs et correctifs) sont en place

CERTIFICATION QUALITE

Les 3 activités de Distribution, Solutions et Services sont couvertes par la certification ISO 9001 (laquelle a pris en compte les enjeux des parties prenantes dans sa version 2015).

A travers le site www.osilog.eu, l'ensemble des parties prenantes peut s'exprimer et émettre des suggestions sur la politique menée par Osilog.

Le bilan de 4 années d'expression libre a été publié début 2018, il est uniquement issu des jugements clients, lesquels nous ont fait des suggestions que nous avons prises en compte

Rubriques	Evaluations	Suggestions
Performance Service	91%	25%
Développement Durable	57%	0%
SAV	48%	0%

Le bilan détaillé est publié sur le site www.osilog.eu qui avait reçu les appréciations des participants

Environnement

En tant qu'**entreprise citoyenne responsable**, OSILOG limite l'impact environnemental de ses activités par :

- La **maîtrise et la valorisation des déchets**
- La **limitation de ses consommations**
- La **sensibilisation de ses clients aux bonnes pratiques environnementales**

Le management environnemental d'OSILOG est couvert par la certification ISO 14001/2015.

Hygiène et Sécurité

OSILOG se doit de respecter la réglementation en vigueur sur la Santé et la Sécurité au travail. Une veille permanente des textes en vigueur est en place.

OSILOG fait vivre le Document Unique de Sécurité. Ce document, révisé annuellement, y identifie les risques pour la santé et la sécurité. Les actions préventives et correctives engagées y sont également consignées et suivies.

Un protocole H&S est signé avec les principaux fournisseurs ; il formalise leur engagement à respecter et à partager nos valeurs et les modes opératoires.

L'hygiène et la sécurité au sein d'OSILOG sont couvertes par la certification OHSAS 18001 depuis Janvier 2008.

Responsabilité Sociétale

Les contributions d'Osilog et de C'Pro se rapportent à diverses « parties prenantes ». Ces contributions sont re-définies chaque année :

- En faisant appel à la main d'œuvre plutôt qu'à la robotisation lorsque les enjeux économiques nous le permettent, nous favorisons l'emploi ;
- En nous maintenant à proximité de Trappes pour Osilog, et dans le département 93 pour sa filiale Sertec, les deux sociétés contribuent à l'activité des zones défavorisées ;
- En montant une collaboration avec un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT), la réintégration des personnes éloignées de l'emploi est soutenue ;
- En obtenant des engagements RSE des fournisseurs, notamment en matière de produits compatibles dont la fabrication est sujette à des optimisations de sourcing, Osilog favorise le respect des normes et de la propriété industrielle ;
- En participant au développement de l'économie circulaire locale, Osilog encourage l'initiative de la Communauté de Commune et de la Chambre de Commerce ;
- En montant un partenariat avec Toshiba pour distribuer 150 PC, C'Pro a soutenu des associations qui œuvrent pour enfance ;
- En participant à plusieurs marathons Pro Bono, C'Pro a mis les compétences de ses collaborateurs au service d'associations en difficulté ;
- En obtenant un bon classement au palmarès « Great Place To Work », C'Pro montre qu'il prend soin de ses collaborateurs.

La Responsabilité Sociétale au sein d'OSILOG se veut conforme aux principes du Pacte de l'ONU et aux exigences de la norme ISO 26000.

Principes relatifs aux droits de l'homme (Critères 3, 4 & 5)

Osilog adhère aux principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et en particulier des conventions relatives à la protection des travailleurs, à l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants.

Osilog est enregistrée à la chambre de commerce de Versailles et de ce fait s'est engagée à respecter la législation française.

Le Président veille au respect des lois, à la régularité des contrats de travail et aux relations avec les Parties prenantes : délégué du personnel et inspecteur du travail.

Principes relatifs aux conditions du travail (Critères 6, 7 & 8)

L'effectif de la société est totalement basé en France et Osilog respecte les lois applicables, en particulier sur le dialogue social : une réunion mensuelle est programmée entre le délégué du personnel et la Direction Générale, elle aborde tous les sujets associés et en particulier les aspects Hygiène et Sécurité.

Un entretien annuel est proposé à chaque collaborateur par son responsable direct, pour établir les axes de progrès et investiguer les difficultés éventuelles de fonctionnement. Les entretiens sont formalisés et pris en compte par la Direction Générale de l'entreprise, ils sont la matière première pour la définition du plan de formation.

Un auditeur indépendant procède annuellement à l'évaluation de la conformité à la norme OHSAS 18001 et en particulier au principe de progression permanente dans ce domaine. Le Président conforte la définition des objectifs annuels et le respect de ceux-ci ; un correspondant H&S est formé pour sensibiliser les collaborateurs et tenir les plans d'actions ; les résultats principaux sont communiqués à travers les documents de présentation de la société.

- Le travail des collaborateurs externes (intérim, sociétés de services, travailleurs indépendants...) est exécuté dans les mêmes conditions que celles des collaborateurs salariés ; la communication est ouverte dans le même esprit et dans le respect de la législation du travail.
- Un protocole de livraison-enlèvement est établi avec la plupart de nos fournisseurs, à travers lequel ils s'engagent à respecter et faire respecter par leurs sous-traitants le droit du travail : plus de 90 % de nos achats sont couverts par ces fournisseurs engagés

Objectifs et Résultats Hygiène et Sécurité obtenus sur l'année 2018

Objectifs et cibles 2018	Le programme	La réalisation
Faire vivre le DUPR et introduire les nouveaux risques détectés	Détecter les nouveaux risques à l'analyse des déclarations dans l'infocentre et de l'acquisition de nouveaux matériels Faire l'évaluation annuelle de la pénibilité	MAJ V17 du DUPR en janvier 2019 pour le suivi annuel et intégration du risque supplémentaire lié à l'intégration sur le site de l'activité de la filiale Sertec
Informers les collaborateurs et les sensibiliser à la remontée d'information :	- Informer le personnel sur les décisions prises en Revue de Direction 2018 - Faire le suivi de leurs effets établis lors des comités de progrès	Les décisions sont communiquées le jour de la réunion d'information générale et des rappels sont faits par mail régulièrement
Mesurer le temps de réaction suite aux déclarations d'incidents dans l'infocentre	- Analyser la réactivité des collaborateurs suite aux déclarations dans l'infocentre - Analyser les déclarations pour le présenter en comité de progrès et point au comité H&S	l'analyse des déclarations est faite régulièrement par le correspondant H&S avant les comités de progrès et H&S, qui relance ou alerte les acteurs – tableau de suivi sous S/RH/Hygiène et Sécurité/suivi des déclarations infocentre et AT/suivi déclaration infocentre
suivre l'amélioration des conditions de travail au magasin	- Suivi de l'ergonomie de la surface au magasin (et autour des postes d'emballage) pour optimiser l'espace - Préventif sur manipulation chariot de la poste	Un point d'eau a été installé au stock pour permettre un accès plus simple pour l'entretien
Installer un store bannette pour abriter la réception de marchandises	- Confort des salariés	Abandon de l'objectif suite à une réduction du volume de marchandises transitant par le site
Etudier les suggestions des assureurs :	- « isolation » de la charge chariots, - limitation de l'entreposage de déchets le long des murs...	Les cartons et palette en attente d'enlèvement du prestataire ne sont plus stockées contre le mur, mais à 1m – La recherche d'un ferronnier pour isoler la charge de chariot est infructueuse et reportée sur 2019

Principes relatifs à l'environnement (critères 9, 10 & 11)

L'impact environnemental d'Osilog a été évalué: les risques sont listés et maîtrisés dans la procédure dédiée à la Maîtrise de la politique Environnementale ; un audit annuel est effectuée par l'organisme externe EQS pour soutenir la démarche de progrès permanent et confirmer le certificat de conformité à la norme ISO 14001.

En interne, le Président conforte la définition des objectifs annuels et le respect de ceux-ci, un correspondant Environnement est formé pour sensibiliser les collaborateurs et tenir les plans d'actions.

Le cycle de vie des produits distribués par Osilog entraine deux catégories principales de déchets :

- les déchets électriques et électroniques (DEEE) bien cadrés par la réglementation ;
- les déchets de consommables spécifiques aux dispositifs d'impression (cartouches de toner ou d'encre) pour lesquels Osilog préconise des solutions de collectes appropriées à ses clients.

Un effort particulier a été porté sur le recyclage des cartons d'emballage (principal déchet liée à l'activité de distribution) et sur l'impact carbone (effet induit par les partenaires transporteurs que nous missionnons et que nos fournisseurs missionnent).

Osilog a effectué le bilan carbone de son activité : celui-ci a mis en évidence (métier oblige) que 80% des émissions de gaz à effet de serre étaient liés aux rejets des véhicules utilisés pour les transports et les déplacements

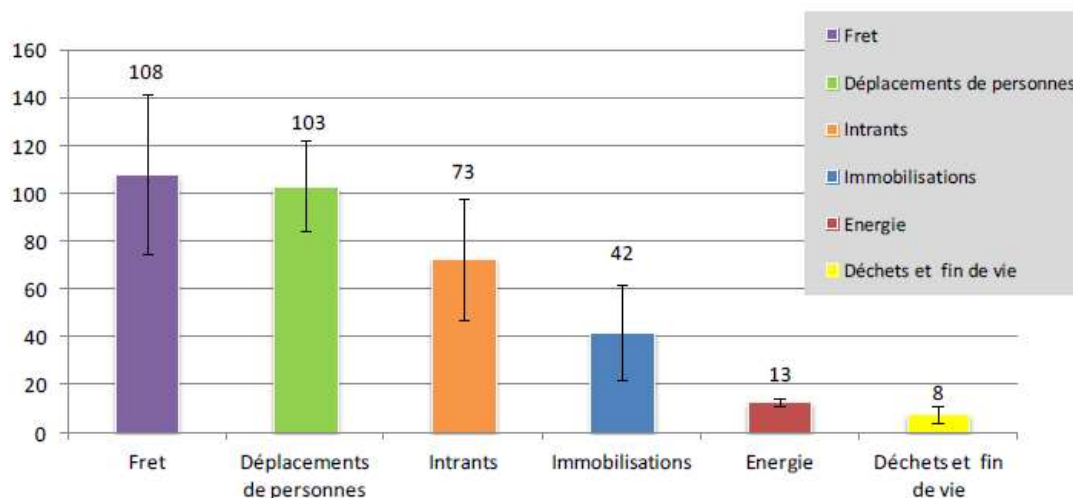


Figure 1: Bilan global des émissions en t. eq CO₂

Parmi les actions de préservation du climat mises en place :

- un plan de réduction des émissions de CO₂ des véhicules de société avec des critères stricts sur les renouvellements de parcs
- la sélection d'un transporteur engagé à neutraliser son impact carbone,
- et des actions incitatives à la réduction des trajets automobiles des collaborateurs (travail à domicile, déplacement en train sur les trajets Paris-Province, échanges en visio-conférence)

Les actions se sont tournées :

- vers l'analyse de l'impact des nouvelles exigences de pollution automobile, plus tournées vers la santé publique que vers la modération du réchauffement climatique

Objectifs et Résultats Environnementaux obtenus sur l'année 2018

<u>Objectifs et cibles 2018</u>	<u>Sujet</u>	<u>Réalisations</u>
Vérification de bon fonctionnement du process de Valorisation des cartons	<u>Maîtrise et valorisation des déchets</u>	18.4 tonnes de cartons ont été compressés et recyclés en 2018 , soit une hausse de 1.4 tonnes – Dans cette valeur est désormais inclus le recyclage du papier usagé mis en place au 1 ^{er} janvier 2018
Poursuite de la récupération des cartouches d'encre usagées à usage interne et stock obsolète	<u>Maîtrise et valorisation des déchets</u>	Les cartouches sont désormais récupérées avec les DEEE en respect de la nouvelle directive du 15/08/2018 – tableau de suivi sur sujet suivant
<u>Récupération déchets DEEE (usage interne)</u>	<u>Maîtrise et valorisation des déchets</u>	1310 Kg de déchets ont été récupérés sur l'année et envoyés en destruction DEEE (dont 890 kg de cartouches qui en respect de la directive du 15/08/2018 DEEE, sont maintenant traités comme DEEE)
<p>En attendant une clarification des textes légaux concernant le diesel et l'essence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rationalisation du parc automobile par le taux de CO2 - Etude de la faisabilité de mettre en place des véhicules électriques type ZOE - L'entretien des véhicules s'effectue selon les recommandations des constructeurs, les véhicules sont loués « entretien compris » et les utilisateurs disposent d'une carte leur permettant de faire assurer l'entretien du véhicule n'importe où sur le territoire national et ce sans avoir à déboursier - Les véhicules sont pris neufs en location pour une durée de 3 ans. A la fin de cette période, ils sont restitués aux loueurs lesquels se chargent de la revalorisation du véhicule. 	<p><u>Limitation des consommations</u> <u>Limitation des pollutions</u></p>	<p>Les véhicules électriques n'apportent pas une autonomie suffisante au moment de l'étude. Cette étude sera reprise en 2019 en fonction des nouveaux modèles offerts par le marché</p> <p><u>Pas de changement de process sur 2018 aux vues des textes flous sur la fiscalité du diesel / essence, nous avons donc maintenu l'objectif de co2 de l'année précédente :</u></p> <p><u>Le parc automobile en décembre 2018 est de 17 véhicules avec une moyenne de 104.64 de CO2 en valeur pondérée. Valeur proche de celle de janvier 2017 : le parc automobile était de 17 véhicules avec une moyenne de 101.45 de CO2.</u></p>

<u>Objectifs et cibles 2018</u>	<u>Sujet</u>	<u>Réalisations</u>
Poursuite du suivi des consommations EDF	<u>Limitation des consommations</u>	<u>la consommation 2018 a été de 150 142 KWH pour la Verrière et 8 259 KWH pour Nantes, contre 148 142 KWH pour la Verrière et 7 806 KWH pour Nantes pour l'année 2017. Soit une augmentation générale des consommations sur La Verrière liée à l'hiver plus froid connu sur 2018 et l'allumage du chauffage au stock</u>
Au fur à mesure de leur remplacement, les imprimantes des services commerciaux et comptabilité seront équipées de modules recto-verso, Sensibilisation du service informatique.	<u>Promotion des bonnes pratiques</u>	<u>tableau de suivi, communications au service informatique</u>
Inspections régulières à l'aide de la check-liste de surveillances des pratiques commune avec l'Hygiène et la Sécurité (dégagement des issues de secours, absence de produits combustibles à proximité des dispositifs susceptibles de provoquer un incendie (chargeur de batterie, tableaux électriques, serveurs informatiques....)	<u>Prévention des risques</u>	<u>Check list : tous les services ont été vérifiés trimestriellement – aucune anomalie majeure n'a été relevée</u>
Mise en place du tri sélectif dans les bureaux et en province	<u>Maîtrise et valorisation des déchets</u>	<u>275 kg de DIB ont été récupérés et recyclés en 2018 par CTS environnement</u> <u>Le recyclage papier est inclus dans la statistique recyclage cartons</u>

Principes relatifs à la lutte contre la corruption (critères 12, 13 et 14)

Osilog opère sur un métier très concurrentiel avec une politique qui laisse peu de marge de manœuvre aux équipes commerciales et achats. Cela lui permet notamment d'encadrer les relations avec les clients et les fournisseurs et de se prémunir contre le risque de corruption.

Parmi les précautions prises :

- La charte signée par tous les collaborateurs mentionne la lutte contre la corruption et le devoir d'alerte en cas de détection de situation incompatible ou de pratique inadéquate ;
- Les paiements en liquide sont proscrits dans l'entreprise : les facturations clients et les paiements fournisseurs ne peuvent se faire que par virement, carte ou chèque bancaire ;
- Les recouvrements clients et les paiements fournisseurs sont effectués par des personnes indépendantes de celles ayant procédé aux ventes ou aux achats ;
- Les notes de frais sont doublement contrôlées par la comptabilité et la Direction ;
- La sélection des fournisseurs est effectuée sur des critères de compétitivité et de performance qualité calibrés par des indicateurs quantitatifs et qualitatifs.

Les collaborateurs chargés des opérations de ventes et d'achats sont sensibilisés à la détection de ces pratiques chez les clients et les fournisseurs et veillent à la transparence des marchés sur lesquels ils se positionnent.

Prise de position et soutien actif à l'action de l'ONU au sens large (critères 15, 16, 17 et 18)

Avec les moyens limités d'une PME, œuvrant sur un secteur relatif aux services généraux, il nous est apparu clairement que la communication systématique de soutien au Pacte Mondial et de prise en charge des problématiques RSE était le meilleur vecteur de soutien que nous pouvions apporter à l'ONU.

Dans ce cadre, nous avons d'abord établi des communications sur les différents médias à notre disposition : site Web ouvert à tous, présentations PowerPoint faites lors de nos démarches commerciales, présentations de notre engagement dans toutes nos offres vers les clients finaux.

Osilog a ensuite engagé un travail approfondi sur l'ensemble des parties prenantes liées à Osilog ; cela a débouché par divers engagements dans les représentations locales et professionnelles

La société s'engage à ne pratiquer aucune discrimination et à respecter les personnes défavorisées éloignées de l'emploi :

- Depuis 1997, Osilog a toujours veillé à fournir du travail à des personnes en situation de handicap
- En 2012, un accord de coopération a été monté avec un Etablissement de Service d'Aide par le Travail (ESAT) proche du siège social Osilog ; cet accord permet de procurer du travail à des personnes en difficulté ;
- En avril 2014, Osilog a signé la Charte de la Diversité pour témoigner de son engagement en faveur de la diversité culturelle, ethnique et sociale ;
- En 2016, Osilog a participé aux travaux de mise en place d'une économie circulaire sur sa zone d'activité.
- En 2017 un accord a été signé avec l'ESAT des Quatre Vents pour effectuer un tri sélectif sur les cartouches collectées par nos clients

La participation au Club GC Advanced animée par le Global Compact France nous ouvre des pistes de progrès permanent sur la conduite des 10 principes du Pacte Mondial. Elle a notamment permis de lancer la réflexion sur la matrice de matérialité de la société Osilog.